

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 4–7 novembre 2013

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/7-D/1
8 octobre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – ÉTHIOPIE 200290

Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire

Coût (dollars É.-U.)

	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires	509 148 515	251 821 706	760 970 221
Espèces et bons	18 770 435	27 057 600	45 828 035
Développement et augmentation des capacités	1 940 174*	3 375 539	5 315 713
Coût total pour le PAM	979 447 922	508 562 814	1 488 010 736

* Les chiffres prévisionnels indiqués dans la colonne "Budget actuel" pour la ligne "Développement et augmentation des capacités" portent uniquement sur l'année 2013.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

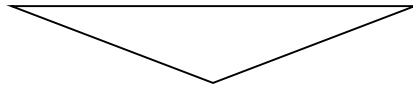
Directrice régionale, OMN* Mme V. Guarnieri courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

Directeur de pays: M. A. Dieng courriel: abdou.dieng@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Nairobi (Afrique centrale et orientale)

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire proposée de 508,6 millions de dollars É.-U. pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200290, "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2013/7-D/1), ainsi que la prolongation de l'intervention pour une période de 18 mois allant du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2015.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire prévoit de prolonger de 18 mois l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200290¹, de janvier 2014 à juin 2015, afin de la faire coïncider avec le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP) de l'Éthiopie, qui se termine en juin 2015.
2. La révision budgétaire fera également passer de 190 000 à 300 000 le nombre de bénéficiaires des transferts monétaires pris en charge dans le cadre de la composante relative aux secours, et élargira cette modalité d'aide à 100 000 bénéficiaires du PPSAP.
3. Elle permettra de financer:
 - 631 043 tonnes de vivres pour une valeur de 251,8 millions de dollars, afin de répondre aux besoins supplémentaires pendant la période de prolongation, et 27 millions de dollars de transferts sous forme d'espèces et de bons;
 - 140 millions de dollars de coûts de transport extérieur, de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) ainsi que d'autres coûts opérationnels directs liés aux distributions de vivres, d'espèces et de bons;
 - 3,4 millions de dollars d'activités de développement et d'augmentation des capacités; et
 - 86,3 millions de dollars de coûts d'appui directs et indirects supplémentaires.
4. Dans le cadre de la révision budgétaire, le taux de TTEM sera abaissé de 171,21 dollars par tonne à 167,86 dollars par tonne en raison du recours accru aux transferts monétaires et de la diminution correspondante des transferts alimentaires. Le coût total de la présente révision budgétaire s'élève à 508,6 millions de dollars, soit 52 pour cent du coût initial de l'IPSR.

JUSTIFICATION DE LA PROLONGATION DE L'INTERVENTION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités en cours

5. L'IPSR 200290 (2012–2013) est en phase avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2012–2015. Elle soutient le Plan de croissance et de transformation engagé par le Gouvernement et contribue à la réalisation des programmes publics de prévention des crises alimentaires et de renforcement de la résilience. L'intervention est conforme au Plan stratégique du PAM pour 2014–2017 et participe à l'accomplissement des Objectifs stratégiques 1, 2 et 3².

¹ WFP/EB.2/2011/9-C/2.

² Objectifs stratégiques: 1 – Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; 2 – Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence; et 3 – Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

6. En Éthiopie, deux politiques publiques influent sur le contexte de la sécurité alimentaire: une politique récemment approuvée relative à la gestion des risques de catastrophe³ et une nouvelle politique en matière de protection sociale⁴, qui est en cours d'examen. Le Gouvernement revoit actuellement la conception de la prochaine phase du PPSAP⁵, destinée à venir en aide à 7 millions de bénéficiaires dans des régions en situation d'insécurité alimentaire chronique. Bien que les paramètres de cette phase ne soient pas connus, il est prévu d'élargir le PPSAP afin de prendre en charge les ménages souffrant d'insécurité alimentaire chronique qui ont bénéficié de secours d'urgence pendant de longues périodes. La forme et les objectifs du futur PPSAP ainsi que ses liens avec les programmes relevant des deux nouvelles politiques publiques auront une incidence directe sur le soutien qu'apporte le PAM en faveur des programmes de secours et de protection sociale en Éthiopie. La prolongation de l'IPSR 200290 tiendra compte de ces évolutions de façon à faciliter la formulation de la stratégie à suivre.
7. Les objectifs assignés à l'IPSR 200290 sont les suivants:
- aider les ménages touchés par des crises à réduire l'impact des chocs en répondant à leurs besoins alimentaires;
 - soutenir les ménages et les communautés bénéficiant du PPSAP en améliorant leur sécurité alimentaire, en protégeant leurs avoirs et en renforçant leur capacité de résistance et de redressement après une catastrophe; et
 - soutenir les ménages en situation d'insécurité alimentaire en aidant à réduire ou à stabiliser la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes.
8. Le PAM entend atteindre ces objectifs dans le cadre de trois composantes consacrées respectivement aux secours, au PPSAP et à la supplémentation alimentaire ciblée:
- Le programme de secours du Gouvernement s'adresse aux personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë transitoire par suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit dans les régions non couvertes par le PPSAP. Le PAM contribue aux programmes gouvernementaux de gestion des risques de catastrophe et de sécurité alimentaire en apportant une assistance alimentaire et en renforçant les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Le nombre de personnes susceptibles d'avoir besoin d'une assistance est établi à partir des évaluations multipartites de la sécurité alimentaire réalisées deux fois par an sous la conduite du Gouvernement.
 - Sur les 7 millions de personnes bénéficiant de transferts monétaires ou alimentaires dans le cadre du PPSAP, 1,21 million sont prises en charge par le PAM dans des zones pastorales.

³ Cette politique marque un changement d'orientation; la gestion des crises laissant place à une gestion multisectorielle et multirisque des catastrophes, dont l'objectif général est de réduire les risques et les effets des catastrophes en instaurant un dispositif de gestion des risques complet et intégré englobant la prévention, l'atténuation, la préparation, l'intervention, le redressement et la reconstruction.

⁴ Sous la responsabilité du Ministère du travail et des affaires sociales, cette politique s'éloigne de l'approche axée sur la protection sociale au profit d'un ensemble plus large de mesures de protection, de prévention, de promotion et de transformation.

⁵ Depuis 2005, le PPSAP permet aux populations de bénéficier de transferts alimentaires ou monétaires et leur évite de vendre leurs avoirs productifs pour acheter des vivres. Ce programme stimule également les marchés, améliore l'accès aux services et restaure l'environnement au moyen de projets de travaux communautaires.

- Le PAM appuie les mesures prises par les pouvoirs publics pour réduire la malnutrition aiguë modérée en fournissant des suppléments alimentaires aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes sélectionnés à l'issue d'un dépistage organisé par le Ministère de la santé, avec le concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS À L'ISSUE DE LA RÉÉVALUATION

9. **Secours.** Partant des tendances actuelles et passées, trois scénarios ont été élaborés pour déterminer le nombre de personnes susceptibles d'avoir besoin de secours d'urgence en 2014. Sur la base des précipitations de 2013, les bénéficiaires des secours seraient 1,84 million dans le meilleur des scénarios (pluies *belg*⁶ inégales, au-dessous de la normale des grandes pluies observée dans les zones pastorales, et pluies *meher* et *deyr*⁷ normales). Ils seraient 2,65 millions dans le scénario intermédiaire (pluies *belg* inégales, pluies *meher* proches de la normale et pluies *deyr* habituelles) et 3,95 millions dans le scénario le moins favorable (pluies *belg* inégales et pluies *meher* et *deyr* inférieures à la normale).
10. **Programme de protection sociale fondé sur des activités productives.** Le programme quinquennal engagé par le Gouvernement s'adresse à un nombre fixe de bénéficiaires; sa troisième phase se terminera en juin 2015. Les paramètres de la prochaine phase n'étant pas connus, le nombre actuel de 1,21 million de bénéficiaires prévu en vertu de l'accord de mise en œuvre conclu avec le PAM pour les zones pastorales⁸ sera maintenu pendant la période de prolongation de l'IPSR.
11. **Supplémentation alimentaire ciblée.** En dépit d'une amélioration globale de la sécurité alimentaire, les taux de malnutrition aiguë modérée devraient rester élevés en raison de normes sociales et de pratiques de soins généralement inadaptées et d'un secteur de la santé déficient dans de nombreuses régions. La supplémentation alimentaire continuera d'être axée sur les *woreda* classés dans la catégorie des "secteurs critiques de première priorité"⁹ et sera organisée en fonction des résultats issus des dépistages ponctuels et réguliers réalisés par les agents de vulgarisation sanitaire¹⁰.

⁶ Selon les premières constatations relatives aux pluies *belg* de 2013, la saison est en demi-teinte: l'arrivée tardive des pluies a profité aux zones cultivées; dans le sud et dans la Région des nations, nationalités et peuples du Sud, les précipitations ont été normales ou au-dessus de la normale; et dans les zones du nord-est de l'Afar, de l'Amhara Est et du Tigré Sud, elles ont été inférieures à la normale voire inexistantes. Dans les zones pastorales, les pluies ont été bonnes de façon générale.

⁷ Dans les zones pastorales, les saisons *belg*, *meher* et *deyr* s'étendent respectivement de février à mai, de juin à septembre et d'octobre à décembre.

⁸ Dans les régions Somali, Afar, Oromiya ainsi que dans la Région des nations, nationalités et peuples du Sud.

⁹ Le Gouvernement répartit les *woreda* (districts) en secteurs critiques à partir des données émanant du système d'alerte rapide. La définition des secteurs critiques de première priorité repose sur les indicateurs de famine de phase III recoupsés avec les indicateurs d'augmentation de la malnutrition, sur les données d'enquête faisant état d'une malnutrition aiguë globale égale ou supérieure à 15 pour cent et d'une malnutrition aiguë grave égale ou supérieure à 3 pour cent, ou sur une augmentation des admissions dans les centres d'alimentation thérapeutique.

¹⁰ En l'absence d'enquêtes systématiques, la situation nutritionnelle est généralement déterminée en utilisant le nombre d'inscrits au programme thérapeutique ambulatoire comme indicateur de substitution.

FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

12. La prolongation proposée pour une période de 18 mois fera coïncider la fin de l'IPSR avec celle de la phase en cours du PPSAP, ce qui permettra de s'inspirer de la prochaine phase de ce programme ainsi que des nouvelles politiques de gestion des risques de catastrophe et de protection sociale pour déterminer, le cas échéant, la stratégie d'une future IPSR.

Composante relative aux secours

13. D'après le scénario intermédiaire, on estime que 2,65 millions de personnes auront besoin de secours d'urgence en 2014: le PAM viendra en aide à 2 millions d'entre elles, le reste étant pris en charge par des organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre de l'opération d'urgence conjointe¹¹.

14. En 2014, conformément à la transposition à plus grande échelle des transferts monétaires décidée par le Gouvernement¹², le nombre de bénéficiaires de ces transferts passera de 190 000 à 300 000 dans les zones où les marchés sont bien intégrés.

Composante relative au Programme de protection sociale fondé sur des activités productives

15. Partant de l'évaluation des marchés locaux et des préférences des bénéficiaires¹³, le PPSAP prévoit des transferts monétaires en faveur de 100 000 bénéficiaires dans le nord de la région Somali, et un assortiment alimentaire identique à celui fourni dans le reste du pays, c'est-à-dire composé uniquement de céréales.

16. Le PAM continuera de renforcer les capacités des autorités locales, notamment en aidant celles-ci à utiliser des systèmes de suivi et d'évaluation et à appliquer les directives sur le ciblage des secours à l'échelon des *kebele*¹⁴. Les travaux publics bénéficieront des directives relatives aux zones pastorales, qui reprennent les enseignements tirés de l'application des principes MERET (gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens d'existence durables)¹⁵ aux travaux publics réalisés au titre du PPSAP dans les zones pastorales. Le PAM cherchera également à obtenir des effets de synergie avec les dispositifs suivants: le projet régional de rétablissement et de résilience des moyens d'existence pastoraux mis en place par la Banque mondiale; le programme de la Banque africaine de développement sur la résilience face à la sécheresse et les moyens d'existence durables; et le programme d'action du Gouvernement éthiopien,

¹¹ Voir le paragraphe 43 du descriptif de l'IPSR initiale (WFP/EB.2/2011/9-C/2).

¹² Ministère de l'agriculture, juin 2012, *Technical Proposal for Greater Role of Cash in Food Assistance Disbursement in Ethiopia*, Addis-Abeba. Voir le paragraphe 23 de la révision budgétaire de 2012 de l'IPSR (WFP/EB.2/2012/9-D/2).

¹³ PAM, octobre 2012, *Markets and Cash Transfers in Ethiopia: Insights from an Initial Assessment*, Rome; et PAM, novembre 2012, *Assessment on Capacity of Food Market and Retailers: The Case of Awbare and Sheder Markets*, Rome.

¹⁴ Les *kebele* sont les plus petites unités administratives du pays, souvent composées de plusieurs villages.

¹⁵ Les activités MERET menées dans le cadre du programme de pays du PAM visent à améliorer les moyens d'existence sur les terres dégradées grâce à la réhabilitation des bassins versants menée avec l'aide des communautés.

qui trace le cadre des investissements consacrés au renforcement de la résilience dans le cadre du programme élaboré par l’Autorité intergouvernementale pour le développement. L’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), l’UNICEF et le PAM envisagent d’élaborer une stratégie conjointe en matière de résilience.

17. Le projet d’amélioration de la gestion des vivres aide le Gouvernement à renforcer la transparence et l’efficacité de sa chaîne d’approvisionnement de façon à faciliter le transfert de la gestion des produits aux partenaires gouvernementaux. Le transfert de l’ensemble des responsabilités est prévu en 2014.
18. L’initiative 4R en faveur de la résilience des communautés rurales est un partenariat mondial noué entre le PAM et Oxfam Amérique¹⁶ en vue d’améliorer les moyens dont disposent les ménages en situation d’insécurité alimentaire chronique pour gérer les risques liés aux chocs météorologiques de grande ampleur. Il s’agit avant tout d’accroître la sécurité alimentaire et la résilience en suivant une approche de la gestion des risques axée sur les communautés et fondée sur les mécanismes de marché. Bien que cette initiative ne fasse pas partie de l’IPSR¹⁷, elle influera sur plusieurs composantes de l’intervention: elle favorisera la réduction des risques de catastrophe grâce à une meilleure gestion des ressources naturelles, permettra d’accéder au crédit moyennant une prise de risques prudente, fournira des assurances en cas de transfert de risques, offrira des possibilités de constitution de réserves pour faire face aux risques et mettra en place des filets de sécurité fondés sur des activités productives, tels que le PPSAP.
19. Sur la base du document relatif aux besoins humanitaires de février 2013, il était prévu de fournir des secours d’urgence à 1,94 million de bénéficiaires pendant quatre mois au premier semestre de 2013, et à 3 millions de bénéficiaires au second semestre (chiffre susceptible d’être modifié à la suite de la publication du document relatif aux besoins humanitaires d’août 2013). Cependant, la période de distribution a été raccourcie en raison des retards enregistrés au premier semestre de 2013, ce qui s’est traduit par une réduction du volume de vivres distribués. Les effectifs globaux de bénéficiaires du PPSAP demeureront inchangés jusqu’à la fin de la phase en cours de ce programme, mais 100 000 bénéficiaires recevront des espèces à la place des vivres.

Composante relative à la supplémentation alimentaire ciblée

20. La supplémentation alimentaire ciblée continuera d’être utilisée pour lutter contre la malnutrition aiguë modérée dans les *woreda* des secteurs critiques de première priorité, dont le classement est établi deux fois par an. Il est prévu une modeste augmentation du nombre de bénéficiaires de cette composante (8 000 personnes supplémentaires) pour compenser l’accroissement naturel de la population¹⁸.

¹⁶ Avec le soutien de l’Agency for International Development (États-Unis), de Swiss Re et de la Fondation Rockefeller.

¹⁷ L’initiative 4R est mise en œuvre par l’intermédiaire d’un fonds d’affectation spéciale distinct.

¹⁸ La supplémentation alimentaire ciblée fait partie du programme national de nutrition révisé pour 2013–2015.

TABLEAU 1: VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE			
Composante	Catégorie de bénéficiaires	Chiffres prévus pour 2013	Prévisions révisées pour 2014 et 2015*
Secours	Personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë		
	- vivres - espèces	2 810 000 190 000	1 700 000 300 000
PPSAP	Personnes en situation d'insécurité alimentaire chronique		
	- vivres - espèces	1 212 000 -	1 112 000 100 000
Supplémentation alimentaire ciblée	Femmes enceintes, mères allaitantes et enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë modérée	1 087 000	1 095 000**
TOTAL		5 299 000	4 307 000***

* En 2015, les activités sont appuyées jusqu'en juin.

** Les effectifs de bénéficiaires de la supplémentation alimentaire ciblée augmentent en raison de l'accroissement naturel de la population.

*** Comprend 24 pour cent de bénéficiaires comptés en double.

21. Dans le cadre de la composante relative aux secours, le PAM fera passer le nombre de bénéficiaires des transferts monétaires de 190 000 à 300 000, en ciblant les poches d'insécurité alimentaire aiguë situées dans les *woreda* qui affichent un excédent vivrier et où les marchés fonctionnent correctement et sont bien intégrés.
22. En ce qui concerne la composante relative au PPSAP, l'introduction de transferts monétaires dans les zones pastorales permettra aux bénéficiaires de satisfaire à leurs préférences alimentaires et contribuera à renforcer l'aptitude des autorités locales à gérer les distributions d'espèces, conformément au PPSAP mis en œuvre dans le reste du pays et en accord avec le principe consistant à privilégier cette modalité d'aide¹³. Lors de la mise en place de la prochaine phase du PPSAP, les groupes de travail mis sur pied sous la responsabilité du comité technique chargé de ce programme entreprendront des études sur divers sujets: dynamique du marché, renforcement des systèmes de transferts monétaires/versement de salaires, amélioration des travaux publics, élargissement de la protection sociale et questions de nutrition.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES QUOTIDIENNES/TRANSFERTS MONÉTAIRES, PAR ACTIVITÉ (en grammes/personne/jour)

	Secours	Secours: supplémentation alimentaire généralisée	Secours: transferts monétaires	PPSAP transferts monétaires	PPSAP	Supplémentation alimentaire ciblée
Céréales	500	-	-	-	500	
Légumes secs	50	-	-	-	-	
Huile végétale	15	-	-	-	-	32
SuperCereal		150		-	-	208
Transferts monétaires (dollars/personne/mois)	-		6,5	5,8	-	
TOTAL	565	150			500	240
Total kcal/jour	2 050	570			1 830	1 112
% de kcal d'origine protéique	11,7	18,9			9,3	13,5
% de kcal d'origine lipidique	15,6	14,2			4,1	35,6

TABLEAU 3: PRODUITS ALIMENTAIRES/ESPÈCES ET BONS REQUIS, PAR COMPOSANTE

Composante		Besoins actuels (en tonnes)	Augmentation (en tonnes)	Total révisé (en tonnes)
PRODUITS ALIMENTAIRES				
Secours	Céréales	703 454	287 850	991 304
	Légumes secs	70 345	28 785	99 130
	Huile végétale	21 104	8 636	29 739
	SuperCereal	73 863	30 224	104 087
PPSAP	Céréales	292 896	240 099	532 995
	Légumes secs	24 408	-	24 408
	Huile végétale	7 322	-	7 322
Supplémentation alimentaire ciblée	SuperCereal	41 674	30 797	72 471
	Huile végétale	6 297	4 652	10 949
	Total, produits alimentaires	1 241 363	631 043	1 872 405
ESPÈCES				
		Besoins actuels (en dollars)	Augmentation (en dollars)	Total révisé (en dollars)
Secours		18 770 435	18 720 000	37 490 435
PPSAP		-	8 337 600	8 337 600
Supplémentation alimentaire ciblée		-	-	-

Gestion des risques

⇒ *Risques contextuels*

23. Les mesures de sécurité ont été renforcées à la suite de l'introduction des transferts monétaires. Des évaluations de la sécurité ont été menées, et des escortes de police ou de services de sécurité seront mises en place pour les distributions lorsque cela sera jugé nécessaire. Des dépenses susceptibles de mettre à mal la sécurité alimentaire des ménages sont probables; elles seront surveillées au moyen d'un système renforcé de suivi et d'évaluation, et des activités de sensibilisation sont planifiées. L'organisation par le PAM de formations approfondies en matière de protection à l'intention de l'ensemble du personnel – avec l'aide du Conseil norvégien pour les réfugiés – facilitera l'engagement auprès des communautés et la prise en compte immédiate des risques.

⇒ *Risques programmatiques*

24. Les hausses saisonnières des prix des produits alimentaires locaux risquent d'empêcher les bénéficiaires d'acheter autant de vivres qu'ils en auraient reçus de la part du PAM avec des distributions en nature. Des mesures d'atténuation, telles que le retour aux produits alimentaires lorsque les prix augmentent et que le marché réagit lentement, feront l'objet d'un suivi; des systèmes sont actuellement mis en place pour pouvoir appliquer ces mesures si nécessaire.

⇒ *Risques institutionnels*

25. La lenteur des processus internes du PAM et d'autres risques institutionnels pourraient retarder les transferts monétaires effectués en faveur des partenaires coopérants en vue de la mise en œuvre des activités. Pour atténuer ces risques, toutes les unités responsables ont été associées à la conception des opérations de distribution d'espèces.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	527 949	173 699 594	
Légumes secs	28 785	12 761 765	
Huile et matières grasses	13 288	19 365 911	
Aliments composés et mélanges	61 021	45 994 436	
Total, produits alimentaires	631 043	251 821 706	
Transport extérieur		30 579 023	
Transport terrestre, entreposage et manutention		104 723 155	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		1 395 391	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		388 519 275	388 519 275
Espèces et bons		27 057 600	
Coûts connexes		3 271 260	
Espèces et bons, et coûts connexes		30 328 860	30 328 860
Développement et augmentation des capacités		3 375 539	3 375 539
Coûts opérationnels directs			422 223 674
Coûts d'appui directs ² (voir annexe I-B)			53 068 676
Total des coûts directs de l'intervention			475 292 350
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			33 270 464
COÛT TOTAL POUR LE PAM			508 562 814

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé aux fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

² Le chiffre indicatif est donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	15 930 848
Agents des services généraux	9 019 043
Prime de danger et indemnités locales	766 080
Total partiel	25 715 971
Dépenses de fonctionnement et autres	7 127 029
Dépenses d'équipement	5 161 940
Sécurité	996 300
Voyages et transports	11 727 436
Études préalables, évaluations et suivi¹	2 340 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	53 068 676

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont réalisées par le personnel du bureau de pays du PAM, les coûts sont inclus dans les rubriques Dépenses de personnel et frais connexes et Voyages et transports.

ANNEXE II. CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
Composante 1 de l'IPSR: secours et supplémentation alimentaire ciblée		
Objectif stratégique 1: sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1 du PNUAD/PAM Les institutions nationales ou infranationales et les communautés exposées aux catastrophes ont systématiquement fait face aux catastrophes, réduit les effets de celles-ci et amélioré la sécurité alimentaire ²	Pourcentage des ménages ayant une consommation alimentaire au moins limite Cible: 90% Indice des stratégies de survie des bénéficiaires des secours Valeur de référence (2012): indice moyen = 10,7 Cible: indice moyen < 10,7 Diversité du régime alimentaire quotidien moyen Indice des stratégies aboutissant à l'épuisement des avoirs Les cibles associées à ces deux indicateurs seront fixées en fonction des résultats de l'enquête sur les ménages menée dans les communautés en septembre 2013.	Hypothèse Le Gouvernement continue de participer activement à la réalisation et à la direction des opérations visant à lutter contre les effets des catastrophes. Risque Les communautés et les partenaires gouvernementaux aux différents échelons ne disposent pas des capacités nécessaires pour distribuer les secours en temps voulu.
Produit 1.1.1 Produits alimentaires de qualité et/ou espèces distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux ménages bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant une assistance alimentaire, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100% ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue Cible: 100% ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons bénéficiant de transferts monétaires, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100% ➤ Montant total des transferts monétaires (en dollars), en pourcentage du montant prévu Cible: 100% 	Hypothèse Les donateurs apportent un appui adéquat aux interventions de secours. Risque Des incidents de sécurité, en particulier dans la région Somali, perturbent la livraison et la distribution des secours d'urgence.

¹ Le cadre logique sera parachevé une fois que le Conseil aura approuvé le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017.

² Cet effet direct est équivalent à celui énoncé dans le Cadre de résultats stratégiques pour 2014–2017: stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages ciblés au cours de la période d'assistance.



ANNEXE II. CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Produit 1.1.2</p> <p>Les femmes deviennent les titulaires des droits à bénéficier des distributions de vivres ou d'espèces, ce sont elles qui réceptionnent les vivres ou les espèces aux points de distribution et qui décident de leur utilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de femmes parmi les titulaires des droits à bénéficier de l'aide alimentaire familiale dans le cadre des distributions générales de vivres, sur la base des cartes de ration ou des listes de distribution. <p>Cible: 50%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de femmes réceptionnant les produits alimentaires ou les espèces aux points de distribution <p>Cible: 70%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de ménages bénéficiaires dans lesquels les décisions relatives à l'utilisation des produits alimentaires ou des espèces distribués sont prises par des femmes <p>Cible: à décider en fonction des résultats de l'enquête sur les ménages menée dans les communautés en septembre 2013.</p>	<p>Hypothèse</p> <p>Le Gouvernement renforce son action en faveur de l'autonomisation des femmes.</p> <p>Risque</p> <p>Les femmes sont réticentes à l'idée de participer à des activités à l'extérieur de leur domicile.</p>
<p>Effet direct 1.2 du PNUAD/PAM</p> <p>Les personnes en situation d'insécurité alimentaire, en particulier les femmes, les enfants et les groupes vulnérables, ont accès à des services de nutrition d'urgence³</p>	<p>Taux de réussite du traitement contre la malnutrition aiguë modérée et indicateurs y afférents:</p> <p>Taux de récupération des enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition</p> <p>Cible: > 75%</p> <p>Taux d'abandon des enfants de 6 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes souffrant de malnutrition</p> <p>Cible: < 15%</p> <p>Taux de mortalité des enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition</p> <p>Cible: < 3%</p> <p>Pourcentage de la population admissible participant au programme de traitement de la malnutrition aiguë modérée</p> <p>Cible: > 50%</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Les secteurs de la santé, de la nutrition, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène mènent une action intégrée.</p> <p>D'autres facteurs (sécurité alimentaire des ménages, pratiques de soins, services de santé de base, etc.) sont améliorés.</p> <p>Risques</p> <p>Une épidémie se déclare.</p> <p>Le manque d'intérêt des donateurs pour le programme de supplémentation alimentaire ciblée se traduit par des pénuries de ressources.</p>



³ Cet effet direct est équivalent à celui énoncé dans le Cadre de résultats stratégiques pour 2014–2017: stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes.

ANNEXE II. CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Produit 1.2.1 Aliments nutritifs de qualité distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux femmes, filles et garçons ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires, par catégorie, en pourcentage des chiffres prévus Cible: 100% ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue Cible: 100% 	<p>Hypothèses Les donateurs soutiennent le programme de supplémentation alimentaire ciblée. Les denrées incluses dans l'assortiment de la supplémentation alimentaire ciblée sont disponibles en temps voulu sur les marchés locaux.</p> <p>Risque Des incidents de sécurité perturbent la livraison et la distribution de la supplémentation alimentaire ciblée.</p>
Composante 2 de l'IPSR: programme de protection sociale fondé sur des activités productives		
Objectif stratégique 3: réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
<p>Effet direct 3.1 du PNUAD/PAM Les institutions nationales ou infranationales et les communautés exposées aux catastrophes ont systématiquement réduit les risques de catastrophe et amélioré la sécurité alimentaire⁴</p>	<p>Score de consommation alimentaire des ménages Diversité du régime alimentaire quotidien moyen Indice des stratégies de survie moyen⁵ Cible: indice moyen < 12,4 pour les bénéficiaires du PPSAP Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage des communautés dont le score moyen relatif aux avoirs a augmenté Cible: 70%</p>	<p>Hypothèse Les communautés et les ménages s'intéressent de plus en plus à la création d'avoirs.</p> <p>Risque La fréquence et l'ampleur des chocs/dangers augmentent à cause du changement climatique mondial.</p>



⁴ Cet effet direct est équivalent à celui énoncé dans le Cadre de résultats stratégiques pour 2014–2017: amélioration de l'accès des ménages et des communautés aux avoirs nécessaires à la subsistance pour réduire les risques de catastrophe et de choc susceptibles de compromettre la sécurité alimentaire.

⁵ Les valeurs de référence de l'indice des stratégies de survie moyen ont été calculées lors de la première enquête sur les ménages menée dans les communautés en septembre/octobre 2012.

ANNEXE II. CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Produit 3.1.1 Produits alimentaires de qualité ou espèces distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux femmes, hommes, filles et garçons des <i>woreda</i> ciblés par le PPSAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100% ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue Cible: 100% ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des espèces, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100% ➤ Montant total des transferts monétaires (en dollars), en pourcentage du montant prévu Cible: 100% 	<p>Hypothèse Les communautés et les ménages sont de plus en plus motivés pour achever rapidement les travaux publics.</p> <p>Risque Les ressources sont insuffisantes pour exécuter les interventions du PPSAP dans les zones pastorales.</p>
<p>Produit 3.1.2 Avoirs réduisant le risque de catastrophe et de choc créés, renforcés ou remis en état par les communautés ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'avares permettant de réduire les risques et d'atténuer les effets des catastrophes créés ou restaurés, par type, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100% ➤ Pourcentage de plans de travaux publics établis à partir des lignes directrices pour l'élaboration de plans de mise en valeur des bassins versants axés sur les communautés Cible: 100% ➤ Pourcentage de travaux publics répondant à des normes et à un niveau de durabilité satisfaisants Cible: 90% 	<p>Hypothèse Les plans de travaux publics sont établis conformément aux principes de préservation des bassins versants.</p>
<p>Produit 3.1.3 Les femmes deviennent les titulaires des droits à bénéficier des distributions de vivres ou d'espèces, ce sont elles qui réceptionnent les vivres ou les espèces aux points de distribution et qui décident de leur utilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de femmes réceptionnant les produits alimentaires ou les espèces aux points de distribution Cible: 70% ➤ Pourcentage de ménages bénéficiaires dans lesquels les décisions relatives à l'utilisation des produits alimentaires ou des espèces distribués sont prises par des femmes Cible: à décider en fonction des résultats de l'enquête sur les ménages menée dans les communautés en septembre 2013. 	



ANNEXE II. CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Problématique hommes-femmes, protection et partenariat: Égalité des sexes et autonomisation des femmes améliorées Assistance fournie par le PAM dans des conditions sûres, transparentes et dignes Interventions d'assistance fondées sur des transferts alimentaires ou monétaires coordonnés et partenariats mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de femmes membres des comités de gestion des projets formées ayant reçu une formation sur les modalités des distributions de vivres ou d'espèces ➤ Pourcentage des personnes réceptionnant les aides alimentaires ou monétaires faisant état de problèmes de sécurité sur les sites de distribution ou sur le trajet emprunté pour y accéder ou en revenir <p>Cible: à décider en fonction des résultats de l'enquête sur les ménages menée dans les communautés en septembre 2013.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'organismes des Nations Unies ou d'organisations internationales fournissant des intrants et des services complémentaires ➤ Pourcentage d'activités mises en œuvre avec la participation de partenaires complémentaires 	

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MERET	gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PPSAP	Programme de protection sociale fondé sur des activités productives
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance